

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Les Fédérations médicales solidaires contre le projet de loi 106

Montréal, 23 septembre 2025 – À l’occasion d’une rencontre de travail, la Fédération médicale étudiante du Québec (FMEQ), la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ), la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) ont convenu d’une seule voix de demander le retrait pur et simple du projet de loi 106.

Ensemble, elles pressent le gouvernement de renoncer à son projet de loi 106 qui cherche à modifier unilatéralement les conditions d’exercice des médecins et tente de créer de toutes pièces un régime de négociation à part. Elles invitent le gouvernement à miser sur la seule voie pour parvenir à une entente durable et bénéfique pour les patients : la négociation. Elles réitèrent ainsi leur souhait de voir s’amorcer un dialogue de bonne foi afin d’en arriver rapidement à une entente visant à améliorer véritablement l’accès aux soins pour les Québécois.

Elles dénoncent également l’approche déplorable adoptée ces derniers mois par le gouvernement et son ministre de la Santé, Christian Dubé. Cette stratégie, loin de favoriser le dialogue, insulte et démotive les équipes médicales qui, jour après jour, portent le réseau de la santé à bout de bras pour leurs patients. La menace d’une loi spéciale n’est qu’un exemple de plus de cette attitude contreproductive et autoritaire.

« Nous sommes présentement dans une impasse. La menace du projet de loi 106 paralyse les négociations. Si l’on veut mettre fin à la grève de l’enseignement à court terme, deux solutions se présentent : le recours à l’arbitrage et le retrait de ce projet de loi pour permettre une reprise des discussions. Son refus pourrait compromettre la graduation d’une cohorte entière de futurs médecins dès juillet 2026, avec des conséquences directes sur l’accès aux soins pour la population. Il faut sortir de l’affrontement et trouver un terrain d’entente. » - Félicia Harvey, Vice-Présidente de la Fédération médicale étudiante du Québec

« La FMRQ demande aux parlementaires du Québec de ne pas ramener pour étude le projet de loi 106 devant l’Assemblée nationale et d’inciter le gouvernement à véritablement négocier, de bonne foi, avec la FMOQ et la FMSQ. Déjà au printemps, nous avons déclaré en commission parlementaire que ce projet de loi n’était nul autre qu’une loi spéciale déguisée. Désormais, le gouvernement de la CAQ ne cache même plus sa menace d’utiliser une loi spéciale pour se défilier à ses obligations de réellement négocier les conditions de pratique des médecins. La FMRQ appuie donc fortement ses collègues des autres fédérations médicales. Sont en cause ici non seulement les conditions de pratique futures des médecins résidents, mais également la pérennité de notre réseau de la santé et sa capacité à donner des soins adéquats à la population du Québec. » - Dr Louis-Charles Desbiens, président de la FMRQ

« Quand les médecins de famille, les médecins des autres spécialités, les résidents et les étudiants en médecine partagent les mêmes inquiétudes à l’égard d’un seul et même projet de loi, c’est un appel qu’on ne peut plus ignorer. Les médecins de famille croient que cette solidarité intergénérationnelle mérite d’être exprimée haut et fort — pour l’avenir de la profession, et pour celui de la population québécoise. Cette solidarité mérite qu’on l’incarne, ensemble, dans l’espace public. » - Dr Marc-André Amyot, président de la FMOQ

« Le traitement que réserve aux médecins spécialistes le gouvernement actuel tranche nettement avec celui réservé à nos collègues des juridictions voisines. Avec son projet de loi 106, il met la table pour la création d'un désert médical en décourageant les jeunes spécialistes à s'engager au Québec et en poussant les plus âgés vers une retraite hâtive. Les médecins spécialistes sont prêts et veulent travailler plus, mais il leur faut des outils et des conditions pour soigner leurs patients. Il est temps que le gouvernement change son approche au profit d'un véritable dialogue. » - Dr Vincent Oliva, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec



De gauche à droite : Félicia Harvey, Vice-Présidente de la Fédération médicale étudiante du Québec, Dr Vincent Oliva, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Dr Marc-André Amyot, président de la FMOQ, Dr Louis-Charles Desbiens, président de la FMRQ